



Délibération n°2021-22

Relative à l'élection du Président du SMALIM

Le Comité syndical du SMALIM, dûment convoqué le 17 septembre 2021, réuni le 28 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur Philippe EYMERY, doyen d'âge des membres titulaires présents,

Vu le code général de collectivités territoriales,

Vu les statuts du SMALIM, et notamment ses article 7.5 et 9,

Sont présent(e)s :

Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Carlos DESCAMPS, Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Frédéric LEFEBVRE,
Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Matthieu CORBILLON, Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ, Monsieur Joël DUYCK avec le pouvoir de Monsieur Jacques HURLUS.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Luc FOUTRY, Madame Samira HERIZI, Madame Sarah KERRICH-BERNARD,
Madame Béatrice MULLIER,
Monsieur Jacques HURLUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu CORBILLON.

Ne participe pas au vote : Monsieur Christophe COULON.

Le quorum constaté,

Considérant l'élection des nouveaux délégués titulaires et suppléants représentant la Région Hauts-de-France au sein Comité syndical du SMALIM, consécutivement aux élections régionales des 20 et 27 juin 2021,

Considérant la candidature déclarée de Christophe COULON,

Considérant la proposition adoptée à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation du Président du SMALIM,

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200006120-20210928-D_2021_22-DE

Il est procédé à l'élection du Président du SMALIM à main levée,

Monsieur Christophe COULON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé
Président du Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Merville.

Votes pour : 13

Ne participent pas au vote : 1

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 30/09/2021
Qualité : PRESIDENT



Christophe COULON
PRESIDENT DU SMALIM



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SM des Aéroports de Lille-Lesquin et Merville

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D_2021_22
Date de la décision :	2021-09-28 00:00:00+02
Objet :	DELIBERATION ELECTION PRESIDENT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1 - Election executif
Identifiant unique :	059-200006120-20210928-D_2021_22-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-200006120-20210928-D_2021_22-DE-1-1_0.xml	text/xml	851
Nom original :		
D2021_22 DELIBERATION ELECTION PRESIDENT.pdf	application/pdf	74166
Nom métier :		
99_DE-059-200006120-20210928-D_2021_22-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	74166

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	1 octobre 2021 à 10h19min59s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	1 octobre 2021 à 10h34min47s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Virignie DELATTRE
En attente de transmission	1 octobre 2021 à 10h34min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2021 à 10h34min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2021 à 10h34min59s	Reçu par le MI le 2021-10-01

